

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 16EME AUTEUIL
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 14 03 620 540 119
Déclarant 2 (C) : 14 56 522 598 391
Référence de l'avis : 24 75 0531363 83
Adresse d'imposition :

1 SQ DE PADIRAC

75016 PARIS 16

Numéro FIP : 757 46 84 0914438789 3 Z
Numéro de rôle : 937
Date d'établissement : 21/08/2024
Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : A 75031

AOURAOU OMAR
OU AOURAOU FARIDA
1 SQ DE PADIRAC
75016 PARIS 16

Somme à payer

16 064,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2024

EXIGIBLE IMMÉDIATEMENT (8)

Attention : vous devez payer cette imposition sans délai.
À défaut, le comptable public pourra engager des poursuites à votre encontre.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV
SIP PARIS 16E AUTEUIL
SAID RODIN
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS 16

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur [impots.gouv.fr](#) en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette.

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Sur [impots.gouv.fr](#), accédez à votre espace particulier pour :
télécharger et imprimer votre avis d'impôt,
effectuer vos démarches et consulter votre situation fiscale,
et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

DETAIL DU PATRIMOINE IMMOBILIER		Montant declare	Montant retenu	
En détention directe				
Résidence principale		208 000	208 000	
Autres immeubles bâtis		3 252 100	3 252 100	
En détention indirecte				
Fraction de la valeur des parts ou actions représentatives des immeubles		332 431	332 431	
Total de l'actif				3 792 531
Total du passif				911 741
PATRIMOINE NET IMPOSABLE				2 880 790
IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (1)				14 498
IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE avant corrections				14 498
Intérêt de retard (9)	Taux 0,80%	Nat: 1	Montant	+ 116
Majoration (9)	Taux 10,00%	Nature:1	Montant	+ 1 450
(article 1728-1 du CGI)				
Compte tenu de l'application des pénalités, le total de votre imposition nette à recouvrer est de		=	16 064	

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI), vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre de la 2^e année suivant celle de la mise en recouvrement de l'imposition (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales).

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification en vertu de l'article L. 180 du livre des procédures fiscales.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement des données à caractère personnel mis en oeuvre par la DGFIP.